

Her Majesty The Queen *Appellant*

v.

C.K-D. *Respondent*

INDEXED AS: R. v. C.K-D.

2016 SCC 41

File No.: 36877.

2016: October 14.

Present: Abella, Moldaver, Wagner, Côté and Brown JJ.

ON APPEAL FROM THE COURT OF APPEAL FOR
ONTARIO

Criminal law — Charge to jury — Testimony of children — 17-year-old complainant testifying about alleged events that took place when she was 12 years old — Trial judge instructing jury to consider memory of 12-year-old — Trial judge’s charge to jury as a whole conveying correct instruction — Accused’s convictions restored.

APPEAL from a judgment of the Ontario Court of Appeal (Sharpe, Hourigan and Benotto JJ.A.), 2016 ONCA 66, [2016] O.J. No. 385 (QL), 2016 CarswellOnt 868 (WL Can.), setting aside the accused’s convictions for sexual assault and sexual interference entered by Aitken J. and ordering a new trial. Appeal allowed.

Michael Bernstein, for the appellant.

Louis P. Strezos, Jill R. Presser and Jeff Marshman, for the respondent.

The judgment of the Court was delivered orally by

[1] WAGNER J. — The trial judge’s charge to the jury as a whole conveyed the correct instruction to the jury on the proper approach to assessing A.Y.’s

Sa Majesté la Reine *Appelante*

c.

C.K-D. *Intimé*

RÉPERTORIÉ : R. c. C.K-D.

2016 CSC 41

N° du greffe : 36877.

2016 : 14 octobre.

Présents : Les juges Abella, Moldaver, Wagner, Côté et Brown.

EN APPEL DE LA COUR D’APPEL DE L’ONTARIO

Droit criminel — Exposé au jury — Témoignage des enfants — Témoignage d’une plaignante âgée de 17 ans au sujet d’événements qui seraient survenus lorsqu’elle avait 12 ans — Directives de la juge du procès indiquant aux jurés d’apprécier le souvenir des faits comme si ceux-ci étaient relatés par une personne de 12 ans — Exposé de la juge du procès ayant communiqué globalement aux jurés les directives appropriées — Rétablissement des déclarations de culpabilité prononcées contre l’accusé.

POURVOI contre un arrêt de la Cour d’appel de l’Ontario (les juges Sharpe, Hourigan et Benotto), 2016 ONCA 66, [2016] O.J. No. 385 (QL), 2016 CarswellOnt 868 (WL Can.), qui a annulé les déclarations de culpabilité pour agression sexuelle et contact sexuel prononcées contre l’accusé par la juge Aitken et ordonné un nouveau procès. Pourvoi accueilli.

Michael Bernstein, pour l’appelante.

Louis P. Strezos, Jill R. Presser et Jeff Marshman, pour l’intimé.

Version française du jugement de la Cour rendu oralement par

[1] LE JUGE WAGNER — Considéré globalement, l’exposé de la juge du procès aux jurés a fourni à ces derniers les directives appropriées sur la façon

evidence and credibility. On this basis, the appeal should be allowed and the convictions restored.

Judgment accordingly.

Solicitor for the appellant: Attorney General of Ontario, Toronto.

Solicitors for the respondent: Louis P. Strezos, Toronto; Presser Barristers, Toronto.

d'apprécier le témoignage et la crédibilité de A.Y. Pour cette raison, il y a lieu d'accueillir l'appel et de rétablir les déclarations de culpabilité.

Jugement en conséquence.

Procureur de l'appelante : Procureur général de l'Ontario, Toronto.

Procureurs de l'intimé : Louis P. Strezos, Toronto; Presser Barristers, Toronto.